

# BIEN COMPRENDRE LA RÉFORME « 100 % SANTÉ » OU « RESTE À CHARGE ZÉRO » POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

L'offre « 100 % SANTÉ » s'adresse à toutes les personnes bénéficiant d'une complémentaire santé responsable.

## BÉNÉFICIEZ DU REMBOURSEMENT INTÉGRAL DES SOINS CONCERNÉS PAR LE « 100 % SANTÉ »



Ces soins répondent à des **exigences de qualité** et sont encadrés par la mise en place de **Prix Limites de Vente** (PLV) pour les professionnels de santé qui ont l'obligation de vous proposer des équipements « 100 % SANTÉ ».

## OU CHOISISSEZ D'AUTRES ÉQUIPEMENTS REMBOURSÉS SELON LE NIVEAU DE GARANTIE CHOISI

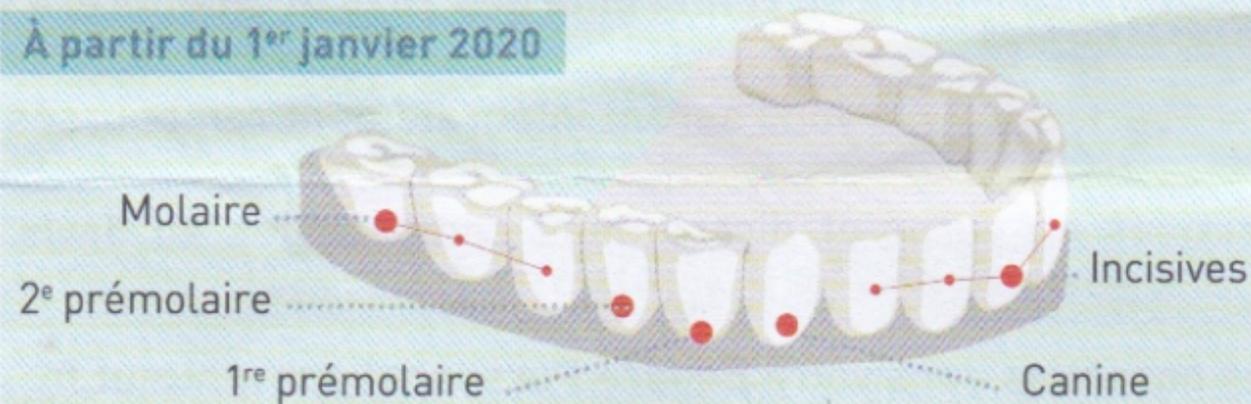
**EN DENTAIRE** : des équipements à tarifs maîtrisés (votre reste à charge sera alors modéré car ces équipements sont également encadrés par des Prix Limites de Vente) ou à tarifs libres.

**EN OPTIQUE OU POUR LES AIDES AUDITIVES** : des équipements à tarifs libres.

# DENTAIRE

## ÉQUIPEMENT 100 % SANTÉ

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020



**Couronne et bridge métalliques** toutes dents

**Couronne céramique zircon** incisives, canines, prémolaires

**Couronne céramométallique et céramique** incisives, canines, 1<sup>res</sup> prémolaires

**Bridge céramométallique** incisives

**REMBOURSEMENT INTÉGRAL**

## OU AU CHOIX

### ÉQUIPEMENT À TARIFS MAÎTRISÉS

pour lesquels votre reste à charge sera modéré car ces équipements sont également encadrés par des Prix Limites de Vente.

### ÉQUIPEMENT À TARIFS LIBRES

(couronne céramocéramique, couronne sur implant).

**BONNE NOUVELLE :**  
**SUPPRESSION DU PLAFOND ANNUEL EN NOMBRE DE DENTS**  
**POUR LES COURONNES FIXES**

**REMBOURSEMENT SELON LE NIVEAU DE GARANTIE CHOISI**